

DÉLIBÉRATION du Conseil Municipal

Ville de Saint-Jean-de-Monts

Le cinq juillet deux mille dix-sept à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué le vingt-neuf juin deux mille dix-sept, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence d'André RICOLLEAU, Maire.

Étaient présents :

MM. André RICOLLEAU, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU, Jean-Yves GABORIT, Nadine PONTREAU, Michel ALLEGRET, Gérard MILCENDEAU, Mireille RICOLLEAU, Jacky BETHUS, Marie BERNABEN, Michel COURANT, Dominique PELLOQUIN, Valérie JOSLAIN, Annie LE BIAVANT, Virginie BERTRAND, Alain ROUSSEAU, Daniel CAILLAUD, Yves MATHIAS, Eric BRONDY, Mireille GLORION, Gianna CANNELLE formant la majorité des membres en exercice.

Absents et avaient donné procuration :

MM. Nicole PLESSIS, Bruno LEROY, Marc GUYON, Astrid CHEVALIER, Grégory JOLIVET, Karine IRR.

Mme Virginie BERTRAND a été élue secrétaire.

Service des affaires financières

DÉLIBÉRATION N° 2017_077 DU 05/07/2017

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2017_044 en date du 11 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours pour le budget principal ;

Rapporteur : M Gérard MILCENDEAU – Conseiller municipal délégué aux affaires financières

EXPOSÉ

Par délibération n° 2017_044 du 11 avril 2017, le Conseil municipal a adopté le Budget principal de la Commune, pour l'exercice 2017.

En cours d'exécution, des ajustements de crédits sont apparus nécessaires, entre chapitres budgétaires. Or, ils ne peuvent être décidés que par le Conseil municipal, même si globalement l'équilibre budgétaire est assuré, soit par des recettes nouvelles, soit par des économies réalisées sur d'autres chapitres. Il est proposé au Conseil municipal les modifications budgétaires suivantes :

BUDGET PRINCIPAL - DM1 / 2017		SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ligne de gestion	Désignation	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse
FIN 739223	Fonds national de péréquation (FPIC)		5 000.00 €						
FIN 7411	Dotation globale de fonctionnement (DGF)				5 000.00 €				
ENF 2188 76	Appareil photo / foyer de jeunes (Investis.)						620.00 €		
ENF 6042 (Foyer Jeun)	Transfert de crédits de fonctionnement / Inv	-415.00 €							
ENF 70632 (Foyer Jeun)	Participation CAF (40 % / HT)				205.00 €				
ENF 2188 23 (CLJ)	Tapis d'activités aux normes / hygiène						1 200.00 €		
FIN 7411 (CLJ)	Dotation globale de fonctionnement (DGF)				1 200.00 €				
PM 2188 70	Compléments crédits / gilets pare-balles						500.00 €		
PM 60636	Transfert de crédits de fonctionnement / Inv	-500.00 €							
URB 2132 314	Acquisition bâtiment du "Cinemons"						230 000.00 €		
FIN 1641	Financement par recours à l'emprunt								230 000.00 €
FIN 023 / FIN 021	Ajustement du prélèvement pour équilibre		2 320.00 €						2 320.00 €
SOUS-TOTAUX PAR SECTION FONC. / INVEST.		-915.00 €	7 320.00 €	0.00 €	6 405.00 €	0.00 €	232 320.00 €	0.00 €	232 320.00 €
CONTRÔLE EQUILIBRE DE CHAQUE SECTION		6 405.00 €		6 405.00 €		232 320.00 €		232 320.00 €	

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
Par 28 voix POUR, aucune voix CONTRE et aucune ABSTENTION :

- DÉCIDE d'ajuster le Budget principal 2017 par décision modificative n°1, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - DM1 / 2017		SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ligne de gestion	Désignation	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse
FIN 739223	Fonds national de péréquation (FPIC)		5 000.00 €						
FIN 7411	Dotations globales de fonctionnement (DGF)				5 000.00 €				
ENF 2188 76	Appareil photo / foyer de jeunes (Investis.)					620.00 €			
ENF 6042 (Foyer Jeun)	Transfert de crédits de fonctionnement / Inv	-415.00 €							
ENF 70632 (Foyer Jeun)	Participation CAF (40 % / HT)				205.00 €				
ENF 2188 23 (CLJ)	Tapis d'activités aux normes / hygiène						1 200.00 €		
FIN 7411 (CLJ)	Dotations globales de fonctionnement (DGF)				1 200.00 €				
PM 2188 70	Compléments crédits / gilets pare-balles						500.00 €		
PM 60636	Transfert de crédits de fonctionnement / Inv	-500.00 €							
URB 2132 314	Acquisition bâtiment du "Cinemonts"						230 000.00 €		
FIN 1641	Financement par recours à l'emprunt								230 000.00 €
FIN 023 / FIN 021	Ajustement du prélèvement pour équilibre		2 320.00 €						2 320.00 €
SOUS-TOTAUX PAR SECTION FONC. / INVEST.		-915.00 €	7 320.00 €	0.00 €	6 405.00 €	0.00 €	232 320.00 €	0.00 €	232 320.00 €
CONTRÔLE EQUILIBRE DE CHAQUE SECTION		6 405.00 €	6 405.00 €	6 405.00 €	6 405.00 €	232 320.00 €	232 320.00 €	232 320.00 €	232 320.00 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits, et ont, après lecture, signé tous les membres présents.

A Saint-Jean-de-Monts, le 6 juillet 2017

Le Maire,

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTE TENU DE SON DÉPÔT EN
SOUS-PRÉFECTURE,

LE

ET DE LA PUBLICATION,

LE



André RICOLLEAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes-6, allée de l'Île Gloriette-44041 Nantes cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception à l'autorité de contrôle conformément aux articles R 46 à R 65, R 102 et R 104 du Code des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.